

Localtis.info, 2 juin 2015

Charles-Eric Lemaignan : la baisse des dotations a été "trop rapide, trop forte"

Intercommunalités Publié le mardi 2 juin 2015

Plongées dans le flou de la réforme territoriale, à l'issue de l'examen de la loi Notr par le Sénat, les intercommunalités demandent une clarification de leur compétence économique. Elles veulent également pouvoir "co-élaborer" le schéma régional de développement économique. Cette clarification leur paraît cruciale au moment où l'investissement public chute du fait de la baisse des dotations.

Il y a le chantier de la réforme territoriale. Et il y a les autres chantiers, les vrais, qui subissent un coup de frein avec la chute de l'investissement public. Entre les deux, quantités d'intercommunalités sont aujourd'hui plongées dans le doute. "Il faut sortir de ce flou qui dure depuis trop longtemps", a asséné Charles-Eric Lemaignan, le président de l'Assemblée des communautés de France (AdCF), le 29 mai, lors de la 11e journée des présidents d'agglomération et de métropoles organisée au Palais d'Iéna. Car pour les intercommunalités, la question du développement économique devient cruciale pour espérer relancer l'investissement et la croissance. "Nous avons besoin d'un cadre clair, que la réforme territoriale ne soit pas sans cesse remise en cause", a développé le président de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire, à l'issue de l'examen du projet de loi relatif à la nouvelle organisation territoriale de la République (Notr) par les sénateurs, qui sont peu ou prou revenus à leur version initiale (le vote aura lieu ce mardi 2 juin). "On attend de la seconde lecture de l'Assemblée de la clarté sur les compétences et les périmètres." "On ne peut pas accorder aux métropoles une Formule 1 (avec la loi Maptam, ndlr) et aux autres intercommunalités la Clio de service", a-t-il encore illustré. Car "l'égalité des territoires est vraiment un mythe".

•